

Sujet : [INTERNET] Projet de carrière d'argile à Cahaignes

De : Mr Lannoy Guy ·

Date : 06/07/2022 12:17

Pour : pref-projet-carriereterreal@eure.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur

Je suis natif de Cahaignes et je suis très attaché à ce village. J'y reviens très fréquemment et il y a de fortes chances que j'y passe ma retraite avec ou sans carrière.

Extraire un matériau noble mais sans valeur à ce jour, pour le transformer en tuiles pour une construction durable et pérenne me semble très pertinent.

J'ai passé toute ma vie professionnelle dans l'industrie dans les domaines de la qualité, de l'environnement et du développement durable. J'ai dû m'expatrier hors région pour exercer ma profession. Un projet s'implante localement, c'est une bonne chose pour l'emploi à moyen et long terme. Il y aura inévitablement des emplois locaux directs ou indirects induits.

Pourquoi aller chercher ailleurs une ressource que nous avons sur place ? La géologie a joué en notre faveur. Cahaignes a d'ailleurs un historique carrier important. Aux XIXème siècle, du sable était extrait pour la construction. De façon plus récente, une autre carrière d'argile, située à 500 m à vol d'oiseau du site actuel, lieu-dit "le champ pourri", a été exploitée sans que cela ne pose problème. Une autre carrière d'argile est en cours d'exploitation à "Prudhomme" (Tourny, proche voisinage de Cahaignes). Pourquoi ne pas valoriser cet atout local ?

Après examen du dossier d'installation classée, ce projet me semble exemplaire en termes de protection de l'environnement et de durabilité. Nous devrions nous en inspirer pour de nombreux domaines. Ce projet est pertinent sur le plan économique et social : extraction d'une ressource locale pour une transformation proche, sauvegarde d'emplois pour la production de tuiles, emplois locaux. Les points critiques sur le plan environnemental sont bien pris en compte : préservation des zones humides sensibles avec restauration des zones humides impactées, restauration des chemins et aménagement des voies d'accès, prise en compte des nuisances sonores par des calendriers d'exploitation et des horaires de travail raisonnables et compatibles avec une vie résidentielle paisible, adaptation des routes et aménagement de voies piétonnes et cyclables pour plus de sécurité.

Au regard des mesures prises, je pense que ce projet ne troublera pas la sérénité de vie à Cahaignes.

Pour toutes ces raisons, je suis favorable à ce projet et je souhaite qu'un consensus soit trouvé entre les quelques habitants réellement impactés, la commune et la société

TERREAL afin que ce projet devienne un projet partagé.

Veillez recevoir, monsieur le commissaire enquêteur, mes sincères salutations.

Guy Lannoy